

SICAV ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 29 avenue de Messine - 75008 Paris
RCS Paris B 440 818 599

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Exercice clos le 30 septembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé.

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux Administrateurs.

L'exercice clos le 30 septembre 2024 fait ressortir un **résultat net de 664.513,04 €** se décomposant comme suit :

	30/09/2024	
• Revenus nets	20.039,66	€
• Plus ou moins-values réalisées nettes	138.124,62	€
• Plus ou moins-values latentes nettes	506.348,76	€
Résultat net de l'exercice	664.513,04	€

Les sommes distribuables au 30/09/2024 sont les suivantes :

1. *Sommes distribuables afférentes au revenu net*

Revenus nets	20 039,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	20 039,66
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 039,66

2. *Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes :*

Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 124,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	138 124,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	138 124,62

Nous vous proposons **d'affecter** les sommes distribuables de la façon suivante :

1. *Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets :*

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	20 039,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	20 039,66
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 039,66
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	20 039,66
Total	20 039,66

2. *Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes :*

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 124,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	138 124,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	138 124,62
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	138 124,62
Total	138 124,62

B/ Situation des mandats des administrateurs

Le Conseil d'administration de votre Sicav se compose comme suit :

<i>Président :</i>	Monsieur Didier Bouvignies
<i>Administrateurs :</i>	Monsieur Didier Bouvignies Monsieur Etienne Rouzeau Monsieur Charles Richier Monsieur Jean-Marc Picon Rothschild & Co Asset Management, représentée par Monsieur Vincent Gouzon
<i>Directeur Général :</i>	Monsieur Etienne Rouzeau

Le mandat d'administrateur de Monsieur Etienne Rouzeau arrivera à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Ainsi, nous vous proposons de renouveler ce mandat pour une durée de six ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse du mois de septembre 2030.

C/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises (article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le mode d'exercice de la Direction générale est la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Une demandé a été envoyée aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 14 novembre 2024.

Didier BOUVIGNIES

- *Président :*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - Association de Prévoyance Areas
- *Président Directeur Général*
 - SICAV R-co Thematic 2026 HY
- *Directeur Général Délégué*
 - SICAV Masselia Investissements
 - SICAV Elan R-co
- *Associé-Gérant*
 - Rothschild&Co Asset Management
- *Administrateur*
 - SICAV Cap Business
 - SICAV R-co Thematic 2026 HY
 - SICAV Essor Japan Opportunities

- Association Perpelia
- *Représentant Permanent de Rothschild and Co Asset Management*
 - SICAV Elan R-co
 - SICAV GIP
 - SICAV R-co Target 2024 High Yield
 - SICAV 5M INVEST
 - SICAV Cygne Distinctif
- *Membre du Conseil de Surveillance*
 - HOGEP Wargny BBR SA

Vincent GOUZON

- *Administrateur*
 - SICAV Essor Emerging Markets
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild&Co Asset Management, Administrateur SICAV Essor Japan Opportunities
 - Rothschild&Co Asset Management, Administrateur SICAV Essor USA Opportunities
- *Gérant*
 - SCI La Renaissance

Jean-Marc PICON

- *Président Directeur Général*
 - SICAV Essor Emerging Markets
- *Administrateur*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - SICAV Essor Emerging Markets
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild &Co Martin Maurel, Gérant de SCI Prado Marveyre
 - Rothschild & Co Martin Maurel, Gérant de SCI du 20 rue Grignan
- *Gérant*
 - SC Chante Pinson

Etienne ROUZEAU

- *Directeur Général*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
- *Administrateur*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - SICAV Essor Usa Opportunities
 - SICAV InRIS plc (Irlande)
 - SICAV R-co Lux (Luxembourg)
 - SICAV R-co2 Lux (Luxembourg)
- *Représentant Permanent*
 - Rothschild&Co Asset Management, Administrateur SICAV Essor Emerging Markets

Jean-Charles RICHIER

- *Président Directeur Général*
 - SICAV Essor USA Opportunities

- *Administrateur*
 - SICAV Essor Japan Opportunities
 - SICAV Essor USA Opportunities

3. Conventions

3.1 Conventions conclues entre d'une part un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et d'autre part une société détenue à plus de 50 % par la SICAV ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV Essor Japan Opportunities.

3.2 Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

La SICAV Essor Japan Opportunities n'a pas, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Date	Expiration
1	Convention de mise à disposition des locaux	Essor Japan Opportunities / Rothschild & Co Asset Management	7/11/2017	Durée indéterminée
2	Convention de sous-délégation financière	Essor Japan Opportunities / Rothschild & Co Asset Management / QUAERO CAPITAL LLP	26/09/2011	Durée indéterminée
3	Convention de sous-délégation comptable	Essor Japan Opportunities / Rothschild & Co Asset Management / CACEIS FUND ADMINISTRATION	17/03/2015	Durée indéterminée
4	Convention dépositaire	Essor Japan Opportunities / CACEIS Bank	08/12/2016	Durée indéterminée

4. Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)

Non applicable.

5. Rémunérations des mandataires sociaux

Néant.

II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ Evolution du portefeuille

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative est passée de 3.699,39 € au 29 septembre 2023 à 3.995,67 € au 30 septembre 2024 – soit une hausse de 8,01 % – et le montant de l'actif net de 9.638.537,64 € à 8.972.300,18 € pendant la même période.

Le nombre d'actions passe quant à lui de 2.605,437 à 2.245,501.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de la SICAV.

Compte tenu du fait qu'Essor Japan Opportunities est une SICAV de capitalisation, il n'y a pas eu de résultat distribué au cours de cet exercice.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices :

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64	8 972 300,18
Nombre de titres	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437	2 245,501
Valeur liquidative unitaire	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39	3 995,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	383,96	304,31	1,99	114,65	61,51
Capitalisation unitaire sur revenu	4,36	9,61	36,90	5,27	8,92

B/ Rappel de la classification, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la Sicav

➤ **Classification** : Actions internationales. La SICAV est exposée à hauteur de 90 % minimum au marché des actions internationales.

➤ **Objectif de gestion** :

L'objectif de la SICAV est de rechercher les opportunités que présente le marché japonais aussi bien dans les valeurs de petite, moyenne et grande capitalisation.

➤ **Indicateur de référence :**

La SICAV n'a pas un indicateur de référence à proprement parler. Elle peut investir dans des sociétés de toutes tailles (petite/micro, moyenne, grande capitalisation). Aussi, l'investisseur devra comparer le comportement d'Essor Japan Opportunities à celui des trois principaux indices représentatifs du marché japonais (Topix Total Return Index JPY, Tokyo Stock Exchange Second Section TOPIX et Nikkei Jasdaq).

L'indice Topix Total Return Index JPY (Topix) est un indice action calculé et publié par le Tokyo Stock Exchange. L'indice est composé de l'ensemble des actions japonaises cotées à la Première Section de la Bourse de Tokyo. Cet indice est calculé en JPY et dividendes bruts réinvestis.

L'indice Tokyo Stock Exchange Second Section TOPIX (TSE2) est un indice action calculé et publié par le Tokyo Stock Exchange. Cet indice libellé en JPY est composé de l'ensemble des actions japonaises cotées sur la seconde Section de la Bourse de Tokyo.

L'indice Nikkei Jasdaq est un indice action calculé et publié par le Nikkei.

Ils sont disponibles sur le site Internet www.bloomberg.com : code TPXDDVD Index pour le Topix, TPXDTSE2 Index pour le TSE2, et NKYJQ Index pour le Nikkei Jasdaq.

La performance de ces indicateurs inclut les dividendes détachés par les actions qui les composent.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, le Tokyo Stock Exchange, Inc. et le Nikkei Inc., administrateurs des indices évoqués ci-dessus, sont inscrits sur le registre des administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

➤ **Stratégie d'investissement :**

Le portefeuille sera exposé entre 90% et 100% de l'actif net aux marchés d'actions de sociétés japonaises de toutes capitalisations (y compris de petites/micro capitalisations). Les actions sont sélectionnées à partir d'analyses et de ratios financiers fondamentaux tels que l'activité de la société et ses perspectives, la solidité du bilan, les prévisions de bénéfices, la qualité des équipes dirigeantes et les ratios d'évaluation boursière.

Le processus de sélection d'actions en direct intégrera des critères d'exclusion en aval de l'analyse financière. Au-delà des exclusions des conventions d'Ottawa et d'Oslo relatives aux armements controversés qui s'imposent à l'ensemble des sociétés de gestion françaises, les sociétés qui ne respectent pas un certain nombre de principes seront exclues : exclusions de la Convention sur les armes biologiques et de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, et exclusion des sociétés dont 10% ou plus des revenus sont issus du tabac. De plus, la sélection des sociétés sera en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.

Il s'agit d'une gestion active, non indexée sur un indice de référence, de type "bottom-up", qui repose largement sur des contacts directs avec les sociétés.

Le risque de change en devises étrangères existe en permanence pour l'actionnaire investissant en euro, et peut atteindre jusqu'à 105% maximum de portefeuille.

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du Règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0 % des investissements.

Les investissements de la SICAV suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

b) Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :

- *Actions* : 90-100% de l'actif net.

L'exposition aux actions japonaises est comprise entre 90% et 100% de l'actif net de la SICAV. Les choix sont effectués parmi les sociétés japonaises cotées, de toutes tailles : petite/micro, moyenne et grande capitalisation.

- *Obligations et titres de créances négociables* : 0-10% de l'actif net.

L'investissement ne portera que sur des produits de taux sans risque libellés en Yen japonais, l'idée étant soit d'atténuer une baisse des marchés d'actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent. Les investissements au travers de titres de créances, libellés en Yen japonais, à moyen ou long terme (diversification) seront choisis parmi les dettes publiques du Japon. Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières de toutes qualités de signature. En effet, le sous-délégué financier ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Le sous-délégué financier dispose, pour investir, d'outils spécifiques d'analyse crédit. Il a mis en place une analyse du risque de crédit approfondie, ainsi que les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas d'événement de nature à modifier le profil de rendement - risque d'un émetteur, afin de décider de céder ses titres ou de les conserver.

Les décisions sont prises de manière autonome par chaque gérant-analyste. En outre, le sous-délégué financier peut recourir à des sources d'analyses extérieures : sociétés de conseil indépendantes ou cabinet spécialisé en analyse crédit. Leurs conclusions peuvent venir corroborer ou nuancer celles des gérants-analystes de la société.

Toutefois, la référence à la notation d'un émetteur par une des principales agences de notation, peut être utilisée par la société de gestion pour informer ses clients dans un unique souci de simplification. Elle n'est en aucun cas un critère de prise de décision.

- *Parts ou actions d'OPCVM ou de FIA* : 0-10% de l'actif net.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, l'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou en parts ou actions de FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

N.B. : L'OPCVM pourra notamment employer son actif dans des OPCVM ou FIA gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- *Utilisation des instruments dérivés* : Néant

- *Titres intégrant des dérivés* : Néant

Néanmoins, la SICAV pourra détenir des warrants et des bons de souscription en actions liés à ses investissements en actions, jusqu'à 5% de l'actif net.

- *Dépôts* : Néant

- *Emprunts d'espèces* :

L'OPCVM pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

- *Opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres* : Néant

C/ Commentaires de gestion

Revue de performance

Pour l'exercice clos en septembre 2024, la Sicav Essor Japan Opportunities a progressé de 8,01 % YoY en Euro contre un gain de 15,45 % pour l'indice Topix Total Return. En yen, la Sicav a progressé de 9,06 % contre une hausse de 16,57 % de l'indice Topix Total Return. Au cours de la même période, l'euro s'est renforcé face au yen japonais de 0,97 % à 159,70 ¥/€.

Sur les trois premiers trimestres de l'année, le marché japonais a progressé régulièrement sur fond d'anticipations de changement de politique monétaire, les taux montant progressivement mais le yen continuant de s'affaiblir. Au dernier trimestre de l'année, le yen a finalement commencé à se renforcer et le marché a restitué une partie de ses gains antérieurs dans une phase de correction « sell the news » suite au changement réel de politique et à la formation d'un nouveau gouvernement. Les investisseurs étrangers, qui avaient été acheteurs la plupart des mois, ont pris des bénéfices en fin de période, et on a également assisté à un retournement des leaders sectoriels sur le marché avec des prises de bénéfices ; les plus notables au sein des valeurs technologiques. Les grandes capitalisations et le style Value ont eu tendance à surperformer pendant les premiers mois de l'année, par la suite le panorama fut plus mixte, alternant entre hausse des valeurs de croissance des petites capitalisations et les grandes capitalisations, ce qui a dans l'ensemble nui à la performance de la Sicav par rapport à l'indice de référence.

Les secteurs qui ont surperformé dans la Sicav au cours de la période ont été l'information et la communication, aidées par la dépréciation du yen, la chimie à cause de la forte demande de matériaux pour les semi-conducteurs liés aux applications d'IA, et le transport terrestre, dont les chemins de fer bénéficiant de la hausse du tourisme et des voyages domestiques. Parmi les secteurs qui ont sous-performé, on peut citer le transport aérien à la suite de prises de bénéfices

après de solides rebonds sur la reprise des voyages, les secteurs des services et l'équipement de transport qui reflète une faiblesse de la production automobile pénalisée par la faible demande mondiale de véhicules électriques.

Parmi les valeurs qui ont surperformé pour la Sicav, on peut citer U Next Holdings (9418 JP), fournisseur de contenu musical en streaming pour les restaurants et les lieux de vente au détail, qui a bénéficié d'une circulation croissante des personnes dont une reprise des touristes en visite après le covid. Shin Etsu Chemical (4063 JP), leader des matériaux électroniques et des *wafers* pour l'industrie des semi-conducteurs a également surperformé. La société est bien gérée et connue pour sa solidité dans la technologie de pointe au sein de la chaîne d'approvisionnement en semi-conducteurs exposée au boom des puces à destination de l'Intelligence Artificielle. Torishima Pump Mfg (6363 JP), fabricant de pompes à usage industriel a également surperformé. Parmi les titres qui ont sous-performé, on trouve le prestataire de soins pour les seniors Japan Hospice Holdings (7061 JP) qui a subi une pression sur ses marges après qu'il a modifié ses systèmes de gestion, mais les perspectives à plus long terme restent positives. La société a formé une alliance avec une importante chaîne de magasins de médicaments pour développer des services tels que la livraison de prescription. Le gouvernement soutient également le passage des soins en fin de vie des soins hospitaliers aux soins à domicile et aux soins hospitaliers afin de réduire les coûts qui devraient aider l'entreprise à se positionner. Le titre est la 10^{ème} plus importante position de la Sicav, précédemment 5^{ème} sur la période. Parmi les autres sous-performances, on trouve le fabricant de plastiques d'ingénierie pour composants électroniques Enplas Corp (6961 JP), et le prestataire de garantie des frais de location résidentielle et de soins infirmiers Entrust Inc (7191 JP).

Activité du portefeuille

À la fin de la période, la Sicav détenait 39 titres, contre 44 l'année précédente. Le poids des sociétés en portefeuille de la section « TSE Prime » de la Bourse japonaise a reculé de 92,47 % à 81,75 %. Nous avons ajouté des positions dans l'exploitant d'installations de stockage Arealink (8914 JP) et le distributeur d'équipements de cuisine commerciale d'occasion Tenpos Holdings (2751 JP), tous deux dans la section « Standard » de la Bourse.

Avec sa part de leader sur le marché du stockage immobilier, Arealink (8914 JP) bénéficie du vieillissement démographique alors que les gens réduisent leurs modes de vie et utilisent de plus en plus des installations de stockage. Fin Septembre, le titre était devenu la 2^{ème} plus importante participation de la Sicav. Tenpos Holdings (2751 JP) recycle et vend du matériel de cuisine de seconde main aux restaurants et bénéficie de la compétition entre restaurants rénovant leurs installations pour attirer les clients dans un contexte de reprise de la restauration soutenue aussi bien par la population locale que le tourisme post Covid. Le titre est devenu la 5^e position de la Sicav à fin septembre. La valeur la plus performante de la Sicav, le fournisseur de contenus de streaming U Next Holdings (9418 JP), a été une autre valeur à laquelle nous avons ajouté au cours de la période, devenant ainsi le 3^{ème} détention de la Sicav.

Perspectives

En ce qui concerne l'année prochaine, nous notons qu'un nouveau gouvernement pourrait apporter quelques changements politiques. Aussi, si la Banque du Japon (BoJ) a finalement changé de politique, elle sera probablement assez mesurée à l'avenir par prudence compte tenu de la volatilité des marchés. Le marché était initialement préoccupé par les vues du nouveau Premier Ministre sur les impôts et les taux d'intérêt, mais il a depuis lors atténué certains de ses commentaires. D'autre part, l'intérêt qu'il porte à la promotion de la revitalisation régionale et des investissements dans les infrastructures est jugé positif.

En termes d'économie, la croissance des salaires a dépassé l'inflation pendant 2 mois d'affilée après avoir été négative pendant 26 mois, le PIB au T2 a également été positif et les expéditions

de semi-conducteurs ont progressé, ce qui est de bon augure. Cela dit, la production automobile et industrielle reste faible. Si l'inflation semble avoir atteint un sommet, nous restons prudents. Les dépenses des ménages restent faibles et les hausses attendues des prix de l'électricité et du gaz pourraient encore freiner les dépenses. Les mesures de relance en Chine ont également reçu une réaction mitigée, mais combinées à une économie américaine solide, toute amélioration externe serait positive pour les entreprises japonaises.

En termes de résultats des entreprises, celles-ci se sont montrées plus positives en termes d'objectifs lors de la publication de leurs derniers résultats trimestriels en raison de la faiblesse du yen au niveau de 160 ¥/\$ à l'époque. Depuis lors, le yen s'est renforcé pour revenir au niveau de 140 ¥/\$ seulement pour revenir rapidement à un peu moins de 150 ¥/\$ au moment de la rédaction du présent rapport (début octobre) à la suite de solides données sur l'emploi américain. La BoJ et la politique gouvernementale visent à éviter une faiblesse excessive des devises mais les perspectives sont incertaines. Si les entreprises pensent que la devise va encore se renforcer, elles pourraient être plus prudentes avec leurs perspectives annuelles lorsqu'elles présenteront leurs résultats du premier semestre en octobre et novembre. Dans les deux cas, un éventuel scénario d'atterrissage en douceur de l'économie mondiale pourrait constituer un facteur d'atténuation.

Si les oscillations entre les grandes et les petites capitalisations pourraient se poursuivre, nous prévoyons néanmoins un élargissement de l'intérêt pour les sociétés affichant des perspectives de bénéfices positives et une croissance structurelle qui pourrait soutenir la performance à long terme de la Sicav. La réforme des entreprises se poursuit également avec des *MBO* et des *OPA* en hausse ainsi que la pression des investisseurs activistes pour améliorer l'efficacité et les rendements.

Nous maintenons notre approche traditionnelle *bottom-up* en matière d'investissement en mettant l'accent sur le résultat opérationnel des sociétés, et sur leur capacité respective à résister à des conditions difficiles, y compris les fluctuations des devises. Nous rencontrons régulièrement les directions d'entreprises pour tester nos hypothèses d'investissement et rechercher des entreprises bien gérées avec un avantage différencié, un *business model* unique, des atouts technologiques ou autres. Cela inclut divers domaines thématiques et segments de croissance structurelle de l'économie. Nous sommes convaincus que l'économie large et profonde du Japon continue d'offrir des opportunités d'investissement intéressantes.

D/ Changements substantiels intervenus

- Au cours de l'exercice :

- 1^{er} juillet 2024

Modification du processus de centralisation des ordres de souscriptions et de rachats de la catégorie d'action I EUR.

Centralisateur : Rothschild & CO Asset Management

Etablissement en charge de la tenue du compte émission et de la centralisation des ordres de souscription/rachat, par délégation de la Société de gestion :

- CACEIS Bank : pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur au sein d'Euroclear :
- IZNES : pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES

E/ Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Entrées

AREALINK CO.LTD	293 294,50 €
TENPOS BUSTERS	290 574,03 €
AJINOMOTO	284 475,45 €
DAIEI KANKYO CO	271 060,12 €

Sorties

JSB CO LTD	332 016,35 €
FP PARTNER INC	274 025,03 €
GROWELL HOLDINGS	266 617,37 €
OKAMURA	222 142,82 €

F/ Techniques de gestion efficace du portefeuille, instruments financiers dérivés et TRS

La SICAV n'a pas recours :

- à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension,
- aux instruments financiers dérivés,
- aux TRS.

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	
Prêts de titres :	0,0%
Emprunts de titres :	0,0%
Prises en pension :	0,0%
Mises en pensions :	0,0%

Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	
Change à terme :	0,0%
Future :	0,0%
Options :	0,0%
Swap :	0,0%

Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
0	NA

Garanties financières

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Technique de gestion efficace	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
Dépôts à terme	-
Actions	-
Obligations	-
OPCVM	-
Espèces	-
Total	-

G/ Risque Global

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

H/ Règles d'investissements

Cette SICAV respectera les ratios réglementaires applicables aux OPCVM investissant moins de 10 % en OPCVM.

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2023, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres ;

- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2023 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2023, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2023 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 39,82 % du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 60,18 % du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2023, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

C/ Politique ESG et Transition énergétique

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements de la SICAV suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives.

Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la Sicav

1. Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

2. Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis soit :

- Numériquement via des plateformes internet de votes dédiées, soit
- Manuellement via des formulaires papiers lorsque le vote électronique est impossible.

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

Au cours de l'exercice, le délégataire de la gestion financière de votre SICAV a exercé ses droits de votes dans 100 % des cas (nombre d'AG votées / nombre d'AG pour lesquelles il avait le droit de vote). La proportion du nombre de résolutions votées « contre » par rapport au nombre de résolutions votées s'élève quant à elle à 5,37 %.

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, et le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce que qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de rémunération variable et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines ⁽²⁾,
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- Fonction risques et contrôles
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPCVM gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des preneurs de risques

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée sont appliquées à la Population Régulée.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2023, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2023	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	156	17,6	11,5	6,1
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	38	7,4		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>28</i>	<i>5,8</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>10</i>	<i>1,6</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés

Effectifs en ETP

Chiffres non audités par le Commissaire aux Comptes de la Sicav.

F. Projet de textes des résolutions

Le projet de résolutions qui vous est soumis reprend les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de nous accorder ainsi votre confiance.

Le Conseil d'administration

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

⁽²⁾ : Les responsabilités de la fonction Ressources humaines sont portées par les Associés Gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe.

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS
30/09/2024

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	8 769 386,35
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 769 386,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	8 769 386,35
Créances et comptes d'ajustement actifs	59 740,95
Comptes financiers	156 656,72
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	216 397,67
Total de l'actif I+II	8 985 784,02

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	8 307 787,14
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	664 513,04
Capitaux propres I	8 972 300,18
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8 972 300,18
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 483,84
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	13 483,84
Total Passifs : I+II+III+IV	8 985 784,02

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	169 993,94
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 846,87
Sous-total produits sur opérations financières	171 840,81
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-169,70
Sous-total charges sur opérations financières	-169,70
Total revenus financiers nets (A)	171 671,11
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-153 629,70
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-153 629,70
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	18 041,41
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 998,25
Sous-total revenus nets I = (C+D)	20 039,66
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	191 408,88
Frais de transactions externes et frais de cession	-51 749,90
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	139 658,98
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 534,36
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	138 124,62

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	545 436,63
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 789,90
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	547 226,53
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-40 877,77
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	506 348,76
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	664 513,04

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la SICAV est de rechercher les opportunités que présente le marché japonais aussi bien dans les valeurs de petite, moyenne et grande capitalisation.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64	8 972 300,18
Nombre de titres	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437	2 245,501
Valeur liquidative unitaire	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39	3 995,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	383,96	304,31	1,99	114,65	61,51
Capitalisation unitaire sur revenu	4,36	9,61	36,90	5,27	8,92

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de

l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0000011355 - Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR : Taux de frais maximum de 1,65 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	9 638 537,64
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	949 413,86
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 320 578,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	18 041,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	139 658,98
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	547 226,53
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 972 300,18

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	238,781	949 413,86
Actions rachetées durant l'exercice	-598,717	-2 320 578,24
Solde net des souscriptions/rachats	-359,936	-1 371 164,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 245,501	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR0000011355	ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	C	EUR	8 972 300,18	2 245,501	3 995,67

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 JAPON +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	8 769,39	8 769,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	8 769,39					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,66	0,00	0,00	0,00	156,66
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	156,66

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	156,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	JPY				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	8 769,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	59,74	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	89,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps					
Options					
Swaps					
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	8 918,77	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p>Opérations figurant à l'actif du bilan</p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p> Collatéral espèces</p> <p> Dépôt de garantie espèces versé</p> <p>Opérations figurant au passif du bilan</p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p> Collatéral espèces</p>		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	59 740,95
Total des créances		59 740,95
Dettes		
	Frais de gestion fixe	13 483,84
Total des dettes		13 483,84
Total des créances et des dettes		46 257,11

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	140 663,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	20 039,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	20 039,66
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 039,66

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	20 039,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	20 039,66
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 039,66
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	20 039,66
Total	20 039,66
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	2 245,501
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 124,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	138 124,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	138 124,62

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 124,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	138 124,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	138 124,62
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	138 124,62
Total	138 124,62
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	2 245,501
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			8 769 386,35	97,74
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 769 386,35	97,74
Automobiles			222 886,66	2,48
TOYOTA MOTOR	JPY	14 000	222 886,66	2,48
Banques commerciales			343 206,01	3,83
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	18 000	343 206,01	3,83
Composants automobiles			361 944,27	4,03
DENSO CORP	JPY	15 000	199 639,95	2,22
PRESS KOGYO CO LTD	JPY	45 000	162 304,32	1,81
Construction et ingénierie			245 209,77	2,73
TAIKISHA JPY50	JPY	8 000	245 209,77	2,73
Crédit à la consommation			173 068,25	1,93
ENTRUST INC	JPY	37 000	173 068,25	1,93
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			373 948,03	4,17
EIKEN CHEMICAL CO LTD	JPY	7 000	101 866,00	1,14
MITSUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	43 000	272 082,03	3,03
Divertissement			143 443,96	1,60
NINTENDO CO LTD	JPY	3 000	143 443,96	1,60
Equipements électriques			585 003,13	6,52
FUJI ELECTRIC	JPY	4 000	215 904,82	2,41
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	10 000	144 239,20	1,61
TERASAKI ELECTRIC CO LTD	JPY	18 000	224 859,11	2,50
Equipements et instruments électroniques			378 872,89	4,22
ENPLAS	JPY	2 500	101 753,29	1,13
FUJIFILM HOLDING	JPY	12 000	277 119,60	3,09
Gestion et promotion immobilière			383 443,96	4,27
AREALINK CO.LTD	JPY	36 000	383 443,96	4,27
Hôtels, restaurants et loisirs			173 199,75	1,93
KOMEDA HOLDING	JPY	10 000	173 199,75	1,93
Immobilier			199 812,15	2,23
SEIBU HOLDINGS INC	JPY	10 000	199 812,15	2,23
Logiciels			331 108,33	3,69
AMIYAKI TEI CO LTD	JPY	18 000	213 700,69	2,38
OSAKA ORGANIC CHEMICAL IND.	JPY	6 000	117 407,64	1,31
Machines			604 164,06	6,73
FANUC CORP	JPY	7 000	183 656,86	2,05
IDEC CORPORATION	JPY	5 000	79 868,50	0,89
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	20 000	340 638,70	3,79
Métaux et minerais			213 775,83	2,38
TOYO TANSO CO LTD	JPY	6 000	213 775,83	2,38

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Ordinateurs et périphériques			117 795,87	1,31
CANON INC	JPY	4 000	117 795,87	1,31
Produits alimentaires			327 827,17	3,65
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	5 000	173 638,07	1,93
NISHIMOTO CO LTD	JPY	18 000	154 189,10	1,72
Produits chimiques			411 690,67	4,59
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	11 000	411 690,67	4,59
Produits pharmaceutiques			226 023,79	2,52
TSUMURA	JPY	8 000	226 023,79	2,52
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			158 359,42	1,76
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 000	158 359,42	1,76
Services aux entreprises			527 157,17	5,88
DAIEI KANKYO CO LTD	JPY	17 000	331 058,23	3,69
MITSUBISHI PENCIL CO LTD	JPY	13 000	196 098,94	2,19
Services de télécommunication diversifiés			717 845,96	8,00
INTERNET INITIATIVE JAPAN INC.	JPY	18 000	340 388,23	3,79
U-NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	11 000	377 457,73	4,21
Services liés aux technologies de l'information			288 490,92	3,22
OTSUKA	JPY	13 000	288 490,92	3,22
Sociétés commerciales et de distribution			771 189,73	8,61
TENPOS BUSTERS	JPY	16 000	342 642,45	3,83
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	15 000	242 799,00	2,71
TRUSCO NAKAYAMA CORP.	JPY	12 000	185 748,28	2,07
Soins et autres services médicaux			284 783,97	3,17
JAPAN HOSPICE HOLDINGS INC	JPY	30 000	284 783,97	3,17
Transport routier et ferroviaire			205 134,63	2,29
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	6 000	205 134,63	2,29
Total			8 769 386,35	97,74

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 769 386,35
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	216 397,67
Autres passifs (-)	-13 483,84
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	8 972 300,18

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	EUR	2 245,501	3 995,67

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 420 134,06	25 969 507,40
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	25 969 507,40
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 420 134,06	25 969 507,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	89 887,30	314 936,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	89 887,30	314 936,81
COMPTES FINANCIERS	143 622,66	2 171 652,48
Liquidités	143 622,66	2 171 652,48
TOTAL DE L'ACTIF	9 653 644,02	28 456 096,69

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 326 066,93	28 071 036,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	298 727,87	17 451,64
Résultat de l'exercice (a,b)	13 742,84	323 313,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 638 537,64	28 411 800,93
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	15 106,38	44 295,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 106,38	44 295,76
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 653 644,02	28 456 096,69

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 838,55	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	192 796,91	1 341 498,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	194 635,46	1 341 498,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 785,65	2 431,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 785,65	2 431,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	192 849,81	1 339 066,74
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	206 786,63	944 877,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-13 936,82	394 189,04
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 679,66	-70 875,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	13 742,84	323 313,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000011355 - Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR : Taux de frais maximum de 1,65 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	28 411 800,93	76 326 376,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	219 507,69	4 445 157,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 485 923,97	-39 717 601,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 592 373,25	9 042 748,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 271 732,91	-5 672 087,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-17 735,31	-34 950,33
Différences de change	-1 462 850,02	-3 746 942,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-332 915,20	-12 625 038,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 027 191,02	2 360 106,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 360 106,22	-14 985 144,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 936,82	394 189,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 638 537,64	28 411 800,93

(*) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

(**) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 622,66	1,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	143 622,66	1,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	97,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	89 887,30	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	57 040,62	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	26 941,50
	Coupons et dividendes en espèces	62 945,80
TOTAL DES CRÉANCES		89 887,30
DETTES		
	Frais de gestion fixe	15 106,38
TOTAL DES DETTES		15 106,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		74 780,92

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	60,140	219 507,69
Actions rachetées durant l'exercice	-6 214,921	-20 485 923,97
Solde net des souscriptions/rachats	-6 154,781	-20 266 416,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 605,437	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	206 786,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	13 742,84	323 313,10
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	13 742,84	323 313,10

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 742,84	323 313,10
Total	13 742,84	323 313,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	298 727,87	17 451,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	298 727,87	17 451,64

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	298 727,87	17 451,64
Total	298 727,87	17 451,64

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIE S C EUR en EUR					
Actif net	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Nombre de titres	21 942,010	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437
Valeur liquidative unitaire	3 273,07	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-70,62	383,96	304,31	1,99	114,65
Capitalisation unitaire sur résultat	8,37	4,36	9,61	36,90	5,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
JAPON				
CANON INC JPY50	JPY	5 500	125 363,56	1,30
DENSO CORP	JPY	18 000	273 254,93	2,84
ELEMATEC CORP	JPY	5 500	64 333,59	0,67
ENPLAS	JPY	4 000	264 795,14	2,75
ENTRUST INC	JPY	59 000	352 149,72	3,65
FANUC	JPY	8 000	196 914,52	2,05
FP PARTNER INC	JPY	13 000	287 272,38	2,98
FUJI ELECTRIC	JPY	4 600	196 203,84	2,04
FUJIFILM HOLDING	JPY	4 500	246 339,15	2,55
FUJITSU JPY50	JPY	800	89 023,77	0,92
GROWELL HOLDINGS	JPY	11 500	187 849,33	1,95
HYUGA PRIMARY CARE CO LTD	JPY	6 000	76 669,20	0,80
IDEC CORPORATION	JPY	11 000	206 423,87	2,14
INTERNET INITIATIVE JAPAN INC.	JPY	11 000	168 136,70	1,74
JAPAN HOSPICE HOLDINGS INC	JPY	21 000	335 660,09	3,48
JAPANIACE CO LTD	JPY	4 000	78 907,44	0,82
JSB CO LTD	JPY	8 500	288 062,72	2,99
KOMEDA HOLDING	JPY	20 500	375 885,18	3,90
KYOCERA CORP	JPY	3 000	143 911,23	1,49
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	8 700	208 203,72	2,16
MIMASU SEMICONDUCTOR INDUSTRY	JPY	8 000	140 667,68	1,46
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	17 500	204 587,13	2,12
MITSUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	27 000	170 030,35	1,77
NIDEC CORPORATION	JPY	3 000	131 468,13	1,36
NINTENDO CO LTD	JPY	2 500	98 476,23	1,02
NISHIMOTO CO LTD	JPY	8 000	245 068,29	2,54
OKAMURA	JPY	17 000	243 026,05	2,52
OSAKA ORGANIC CHEMICAL IND.	JPY	11 000	175 682,85	1,82
OTSUKA	JPY	7 000	280 247,85	2,90
PRESS KOGYO	JPY	47 000	204 748,36	2,12
ROLAND	JPY	7 500	194 423,37	2,01
SEIBU HOLDINGS INC	JPY	12 500	113 729,77	1,18
SHIFT INC	JPY	900	155 405,92	1,61
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	12 500	343 244,18	3,56
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	7 400	343 751,90	3,57
TAIKISHA JPY50	JPY	8 000	228 629,24	2,38
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 100	142 159,84	1,47
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	25 500	306 657,81	3,18
TOYOTA MOTOR	JPY	16 500	279 329,48	2,90
TOYO TANSO CO LTD	JPY	7 500	257 018,21	2,67
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	5 200	289 162,87	3,00
TRUSCO NAKAYAMA CORP.	JPY	17 000	263 340,92	2,74
TSUMURA	JPY	12 000	210 925,64	2,19
USEN-NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	11 000	232 991,91	2,42



Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

4-14, rue Ferrus - 75014 Paris - +33 (0) 1 40 40 38 38 - www.groupe-aplitec.com
Société par actions simplifiée au capital de 1 800 000 € - 702 034 802 RCS Paris



ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 29, avenue de Messine

75008 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES constitué sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point détaillé dans la note A2, des « Règles et méthodes comptables », figurant dans l'annexe des comptes annuels.

Cette note traite des changements de méthodes comptables, y compris de présentation, liés à l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié). Elle expose notamment les conséquences découlant de la première application de ce règlement.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers en capital investissement sont valorisés selon les méthodes décrites dans les statuts de la SICAV et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers détenus en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressées aux Actionnaires.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Bruno DECHANCE

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS
30/09/2024

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	8 769 386,35
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 769 386,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	8 769 386,35
Créances et comptes d'ajustement actifs	59 740,95
Comptes financiers	156 656,72
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	216 397,67
Total de l'actif I+II	8 985 784,02

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	8 307 787,14
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	664 513,04
Capitaux propres I	8 972 300,18
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	8 972 300,18
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 483,84
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	13 483,84
Total Passifs : I+II+III+IV	8 985 784,02

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	169 993,94
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 846,87
Sous-total produits sur opérations financières	171 840,81
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-169,70
Sous-total charges sur opérations financières	-169,70
Total revenus financiers nets (A)	171 671,11
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-153 629,70
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-153 629,70
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	18 041,41
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 998,25
Sous-total revenus nets I = (C+D)	20 039,66
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	191 408,88
Frais de transactions externes et frais de cession	-51 749,90
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	139 658,98
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 534,36
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	138 124,62

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	545 436,63
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 789,90
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	547 226,53
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-40 877,77
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	506 348,76
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	664 513,04

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la SICAV est de rechercher les opportunités que présente le marché japonais aussi bien dans les valeurs de petite, moyenne et grande capitalisation.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64	8 972 300,18
Nombre de titres	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437	2 245,501
Valeur liquidative unitaire	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39	3 995,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	383,96	304,31	1,99	114,65	61,51
Capitalisation unitaire sur revenu	4,36	9,61	36,90	5,27	8,92

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de

l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0000011355 - Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR : Taux de frais maximum de 1,65 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	9 638 537,64
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	949 413,86
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 320 578,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	18 041,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	139 658,98
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	547 226,53
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	8 972 300,18

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	238,781	949 413,86
Actions rachetées durant l'exercice	-598,717	-2 320 578,24
Solde net des souscriptions/rachats	-359,936	-1 371 164,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 245,501	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR0000011355	ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	C	EUR	8 972 300,18	2 245,501	3 995,67

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 JAPON +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	8 769,39	8 769,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	8 769,39					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,66	0,00	0,00	0,00	156,66
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	156,66

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	156,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	JPY				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	8 769,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	59,74	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	89,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps					
Options					
Swaps					
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	8 918,77	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	59 740,95
Total des créances		59 740,95
Dettes		
	Frais de gestion fixe	13 483,84
Total des dettes		13 483,84
Total des créances et des dettes		46 257,11

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	140 663,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	20 039,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	20 039,66
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 039,66

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	20 039,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	20 039,66
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 039,66
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	20 039,66
Total	20 039,66
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	2 245,501
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 124,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	138 124,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	138 124,62

Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 124,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	138 124,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	138 124,62
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	138 124,62
Total	138 124,62
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	2 245,501
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			8 769 386,35	97,74
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 769 386,35	97,74
Automobiles			222 886,66	2,48
TOYOTA MOTOR	JPY	14 000	222 886,66	2,48
Banques commerciales			343 206,01	3,83
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	18 000	343 206,01	3,83
Composants automobiles			361 944,27	4,03
DENSO CORP	JPY	15 000	199 639,95	2,22
PRESS KOGYO CO LTD	JPY	45 000	162 304,32	1,81
Construction et ingénierie			245 209,77	2,73
TAIKISHA JPY50	JPY	8 000	245 209,77	2,73
Crédit à la consommation			173 068,25	1,93
ENTRUST INC	JPY	37 000	173 068,25	1,93
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			373 948,03	4,17
EIKEN CHEMICAL CO LTD	JPY	7 000	101 866,00	1,14
MITSUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	43 000	272 082,03	3,03
Divertissement			143 443,96	1,60
NINTENDO CO LTD	JPY	3 000	143 443,96	1,60
Equipements électriques			585 003,13	6,52
FUJI ELECTRIC	JPY	4 000	215 904,82	2,41
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	10 000	144 239,20	1,61
TERASAKI ELECTRIC CO LTD	JPY	18 000	224 859,11	2,50
Equipements et instruments électroniques			378 872,89	4,22
ENPLAS	JPY	2 500	101 753,29	1,13
FUJIFILM HOLDING	JPY	12 000	277 119,60	3,09
Gestion et promotion immobilière			383 443,96	4,27
AREALINK CO.LTD	JPY	36 000	383 443,96	4,27
Hôtels, restaurants et loisirs			173 199,75	1,93
KOMEDA HOLDING	JPY	10 000	173 199,75	1,93
Immobilier			199 812,15	2,23
SEIBU HOLDINGS INC	JPY	10 000	199 812,15	2,23
Logiciels			331 108,33	3,69
AMIYAKI TEI CO LTD	JPY	18 000	213 700,69	2,38
OSAKA ORGANIC CHEMICAL IND.	JPY	6 000	117 407,64	1,31
Machines			604 164,06	6,73
FANUC CORP	JPY	7 000	183 656,86	2,05
IDEC CORPORATION	JPY	5 000	79 868,50	0,89
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	20 000	340 638,70	3,79
Métaux et minerais			213 775,83	2,38
TOYO TANSO CO LTD	JPY	6 000	213 775,83	2,38

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Ordinateurs et périphériques			117 795,87	1,31
CANON INC	JPY	4 000	117 795,87	1,31
Produits alimentaires			327 827,17	3,65
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	5 000	173 638,07	1,93
NISHIMOTO CO LTD	JPY	18 000	154 189,10	1,72
Produits chimiques			411 690,67	4,59
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	11 000	411 690,67	4,59
Produits pharmaceutiques			226 023,79	2,52
TSUMURA	JPY	8 000	226 023,79	2,52
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			158 359,42	1,76
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 000	158 359,42	1,76
Services aux entreprises			527 157,17	5,88
DAIEI KANKYO CO LTD	JPY	17 000	331 058,23	3,69
MITSUBISHI PENCIL CO LTD	JPY	13 000	196 098,94	2,19
Services de télécommunication diversifiés			717 845,96	8,00
INTERNET INITIATIVE JAPAN INC.	JPY	18 000	340 388,23	3,79
U-NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	11 000	377 457,73	4,21
Services liés aux technologies de l'information			288 490,92	3,22
OTSUKA	JPY	13 000	288 490,92	3,22
Sociétés commerciales et de distribution			771 189,73	8,61
TENPOS BUSTERS	JPY	16 000	342 642,45	3,83
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	15 000	242 799,00	2,71
TRUSCO NAKAYAMA CORP.	JPY	12 000	185 748,28	2,07
Soins et autres services médicaux			284 783,97	3,17
JAPAN HOSPICE HOLDINGS INC	JPY	30 000	284 783,97	3,17
Transport routier et ferroviaire			205 134,63	2,29
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	6 000	205 134,63	2,29
Total			8 769 386,35	97,74

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 769 386,35
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	216 397,67
Autres passifs (-)	-13 483,84
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	8 972 300,18

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	EUR	2 245,501	3 995,67

ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 420 134,06	25 969 507,40
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	25 969 507,40
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	9 420 134,06	25 969 507,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	89 887,30	314 936,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	89 887,30	314 936,81
COMPTES FINANCIERS	143 622,66	2 171 652,48
Liquidités	143 622,66	2 171 652,48
TOTAL DE L'ACTIF	9 653 644,02	28 456 096,69

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 326 066,93	28 071 036,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	298 727,87	17 451,64
Résultat de l'exercice (a,b)	13 742,84	323 313,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 638 537,64	28 411 800,93
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	15 106,38	44 295,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 106,38	44 295,76
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 653 644,02	28 456 096,69

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 838,55	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	192 796,91	1 341 498,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	194 635,46	1 341 498,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 785,65	2 431,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 785,65	2 431,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	192 849,81	1 339 066,74
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	206 786,63	944 877,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-13 936,82	394 189,04
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 679,66	-70 875,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	13 742,84	323 313,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000011355 - Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR : Taux de frais maximum de 1,65 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Action(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	28 411 800,93	76 326 376,36
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	219 507,69	4 445 157,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 485 923,97	-39 717 601,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 592 373,25	9 042 748,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 271 732,91	-5 672 087,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-17 735,31	-34 950,33
Différences de change	-1 462 850,02	-3 746 942,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-332 915,20	-12 625 038,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 027 191,02</i>	<i>2 360 106,22</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 360 106,22</i>	<i>-14 985 144,73</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-13 936,82	394 189,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 638 537,64	28 411 800,93

(*) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

(**) N : frais de constitution d'un LEI : -50,00 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 622,66	1,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	143 622,66	1,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 420 134,06	97,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obbligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	89 887,30	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	57 040,62	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	26 941,50
	Coupons et dividendes en espèces	62 945,80
TOTAL DES CRÉANCES		89 887,30
DETTES		
	Frais de gestion fixe	15 106,38
TOTAL DES DETTES		15 106,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		74 780,92

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	60,140	219 507,69
Actions rachetées durant l'exercice	-6 214,921	-20 485 923,97
Solde net des souscriptions/rachats	-6 154,781	-20 266 416,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 605,437	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	206 786,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	13 742,84	323 313,10
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	13 742,84	323 313,10

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 742,84	323 313,10
Total	13 742,84	323 313,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	298 727,87	17 451,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	298 727,87	17 451,64

	29/09/2023	30/09/2022
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	298 727,87	17 451,64
Total	298 727,87	17 451,64

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Action ESSOR JAPAN OPPORTUNITIES SC EUR en EUR					
Actif net	71 817 922,65	69 992 960,11	76 326 376,36	28 411 800,93	9 638 537,64
Nombre de titres	21 942,010	19 452,614	18 860,601	8 760,218	2 605,437
Valeur liquidative unitaire	3 273,07	3 598,12	4 046,86	3 243,27	3 699,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-70,62	383,96	304,31	1,99	114,65
Capitalisation unitaire sur résultat	8,37	4,36	9,61	36,90	5,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
JAPON				
CANON INC JPY50	JPY	5 500	125 363,56	1,30
DENSO CORP	JPY	18 000	273 254,93	2,84
ELEMATEC CORP	JPY	5 500	64 333,59	0,67
ENPLAS	JPY	4 000	264 795,14	2,75
ENTRUST INC	JPY	59 000	352 149,72	3,65
FANUC	JPY	8 000	196 914,52	2,05
FP PARTNER INC	JPY	13 000	287 272,38	2,98
FUJI ELECTRIC	JPY	4 600	196 203,84	2,04
FUJIFILM HOLDING	JPY	4 500	246 339,15	2,55
FUJITSU JPY50	JPY	800	89 023,77	0,92
GROWELL HOLDINGS	JPY	11 500	187 849,33	1,95
HYUGA PRIMARY CARE CO LTD	JPY	6 000	76 669,20	0,80
IDEC CORPORATION	JPY	11 000	206 423,87	2,14
INTERNET INITIATIVE JAPAN INC.	JPY	11 000	168 136,70	1,74
JAPAN HOSPICE HOLDINGS INC	JPY	21 000	335 660,09	3,48
JAPANIACE CO LTD	JPY	4 000	78 907,44	0,82
JSB CO LTD	JPY	8 500	288 062,72	2,99
KOMEDA HOLDING	JPY	20 500	375 885,18	3,90
KYOCERA CORP	JPY	3 000	143 911,23	1,49
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	8 700	208 203,72	2,16
MIMASU SEMICONDUCTOR INDUSTRY	JPY	8 000	140 667,68	1,46
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	17 500	204 587,13	2,12
MITSUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	27 000	170 030,35	1,77
NIDEC CORPORATION	JPY	3 000	131 468,13	1,36
NINTENDO CO LTD	JPY	2 500	98 476,23	1,02
NISHIMOTO CO LTD	JPY	8 000	245 068,29	2,54
OKAMURA	JPY	17 000	243 026,05	2,52
OSAKA ORGANIC CHEMICAL IND.	JPY	11 000	175 682,85	1,82
OTSUKA	JPY	7 000	280 247,85	2,90
PRESS KOGYO	JPY	47 000	204 748,36	2,12
ROLAND	JPY	7 500	194 423,37	2,01
SEIBU HOLDINGS INC	JPY	12 500	113 729,77	1,18
SHIFT INC	JPY	900	155 405,92	1,61
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	12 500	343 244,18	3,56
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	7 400	343 751,90	3,57
TAIKISHA JPY50	JPY	8 000	228 629,24	2,38
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 100	142 159,84	1,47
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	25 500	306 657,81	3,18
TOYOTA MOTOR	JPY	16 500	279 329,48	2,90
TOYO TANSO CO LTD	JPY	7 500	257 018,21	2,67
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	5 200	289 162,87	3,00
TRUSCO NAKAYAMA CORP.	JPY	17 000	263 340,92	2,74
TSUMURA	JPY	12 000	210 925,64	2,19
USEN-NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	11 000	232 991,91	2,42

